

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-JORIOZ (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle consulaire, sous la présidence de Monsieur Michel BEAL, Maire.

PRESENTS (22) :

BEAL Michel, SAINT-MARCEL André, CHARVIN Chantal, COLOMBET Agnès, BANCOD Hervé, SORCE Rose-Marie, CABY François, PASTOR Gérard, COURTOIS Catherine, EMONET Elisabeth, LETEROUIN Corinne, CANET Véronique, JOSSERAND Françoise, BOUCHER Christophe, GONDA Frédéric, EL HAGE Henriette, VAUTHIER Jean-Luc, GARDET Carole, de LA CHAPELLE Grégory, MORISSET Kamila, wharmby Isabelle, SICARD Rudy.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :

Michaël DEHOORNE a donné pouvoir à Brice VANDEPITTE
Sylvia BUREL a donné pouvoir à Françoise JOSSERAND
Aude SCOTTON a donné pouvoir à Elisabeth EMONET

Délibération rendue exécutoire

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le : 26.11.2025
Et publication le : 27.11.2025
Le Maire,

ABSENTS EXCUSES (4) : Flavien LEGER, Vincent GASCA, Laurent CHAUMARD, Brice VANDEPITTE

Date de convocation du Conseil Municipal : 18/11/2025

Date d'affichage : 18/11/2025

Elisabeth Emonet a été élue secrétaire de séance.

Budget principal 2025 : Décision modificative n° 2

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (art. L. 2311-1 et s.),

Vu le budget primitif 2025 adopté par délibération n° 2025.16 du 18 mars 2025,

Vu la délibération n°2025.56 en date du 29 septembre 2025 adoptant la décision modificative n°1 sur le budget primitif principal,

Considérant la nécessité de régulariser les amortissements sur le budget principal 2025

Considérant que les amortissements entraînent une augmentation des charges de fonctionnement et une recette supplémentaire au sein de la section d'investissement

Considérant que cette régularisation est évaluée à 50 000€

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
		BP 2025	DM n°2	TOTAL
68 11	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles corporelles	700 619,02€	+50 000 €	750 619,02€
RECETTES				
		BP 2025	DM n°2	TOTAL
764	Revenus des valeurs mobilières de placement	5 000 €	+50 000 €	55 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
		BP 2025	DM n°2	TOTAL
2818/2815/2813/2812/ 2805/2804/28031	Dotations aux amortissements	700 619,02 €	+50 000 €	750 619,02 €
1322	Subventions non transf. régions	1 007 199 €	-50 000 €	957 199 €

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative n°2 sur le budget primitif principal 2025 telle que décrite ci-dessus.

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme, le 24 novembre 2025

Le secrétaire de séance,
Elisabeth Emonet



Le Maire,
Michel BEAL

